



CLASSIQUES
GARNIER

« Présentation », *Les Politesse du seuil. Poèmes liminaires et sociabilités poétiques (1598-1630)*, p. 261-263

DOI : [10.48611/isbn.978-2-406-12790-1.p.0261](https://doi.org/10.48611/isbn.978-2-406-12790-1.p.0261)

La diffusion ou la divulgation de ce document et de son contenu via Internet ou tout autre moyen de communication ne sont pas autorisées hormis dans un cadre privé.

© 2022. Classiques Garnier, Paris.
Reproduction et traduction, même partielles, interdites.
Tous droits réservés pour tous les pays.

PRÉSENTATION

La présente bibliographie recense les poèmes liminaires dédiés à l'auteur dans les principaux recueils poétiques en langue française publiés entre 1598 et 1630. Elle répond aux objectifs suivants : mesurer de manière plus fine l'ampleur et la portée des poèmes liminaires amicaux dans la production éditoriale des recueils poétiques du premier dix-septième siècle ; évaluer pour chaque poète, et relativement aux autres, l'importance de cette pratique ; disposer d'un corpus suffisamment ample pour en extraire certaines informations comme la proportion des pièces composées en français par rapport au latin (et plus marginalement, dans d'autres langues), ou la répartition de ces pièces selon leur forme (quatrain, sonnet, ode, stances etc.). Nous l'avons souhaitée fiable et utile, autant que possible, aux chercheurs en littérature et aux historiens.

Cette bibliographie ne porte que sur les publications de poètes contemporains de la période étudiée et non les rééditions d'auteurs décédés avant 1598. Elle exclut également les recueils collectifs ainsi que les traductions d'auteurs étrangers. Nous n'avons pas retenu non plus les nombreuses pièces de circonstances, composées à l'occasion d'événements historiques (naissance du Dauphin en 1601, assassinat d'Henri IV en 1610, mariage de Louis XIII et Anne d'Autriche en 1615, siège de La Rochelle en 1627-1628, etc.) et guère pertinentes à l'égard du sujet étudié. En effet, il est exceptionnel que ces pièces très brèves contiennent des poèmes allographes.

Pour établir la liste des recueils poétiques, nous nous sommes appuyés sur le répertoire de Roméo Arbour et ses suppléments ainsi que le Catalogue collectif de France, en particulier pour les localisations d'exemplaires. Les différentes éditions ont été consultées par le biais d'exemplaires originaux, ou parfois de leurs numérisations en mode image, lorsque celles-ci sont établies sous la responsabilité des personnels de bibliothèques et garantissent une fidélité absolue à l'original papier. Pour l'étude du péritexte, il est en effet indispensable de s'assurer que la version numérique ne présente aucune particularité qui serait absente de l'exemplaire papier.

Les éditions critiques sont mentionnées à titre indicatif.

Un index alphabétique des noms d'auteurs figure à la fin de la bibliographie. Il permet de retrouver rapidement les auteurs de recueils et d'éloges liminaires. N'y figurent donc ni les imprimeurs-libraires ni les dédicataires des recueils, à moins qu'ils ne soient aussi auteurs d'éloges liminaires.

Les noms des auteurs sont indiqués selon leur forme normalisée, lorsqu'elle existe, c'est-à-dire celle qui est retenue comme « point d'accès autorisé » dans le référentiel Idref de l'Enseignement supérieur, lui-même alimenté par le fichier des autorités de la Bibliothèque nationale de France.

CONVENTIONS

Les auteurs des recueils sont classés par ordre alphabétique. Pour chacun d'entre eux, les recueils sont ordonnés selon leur date de publication.

Les poèmes liminaires sont numérotés à leur première mention, en numérotation continue couvrant l'ensemble de la bibliographie.

Ils sont décrits de la manière suivante :

- [numéro d'ordre]. Forme normalisée du nom de l'auteur, titre. Forme du poème, *incipit*, signature, pagination (le cas échéant) ;
- la forme du poème est notée entre crochets si elle est absente du titre ou imprécise ;

Exemple :

[294]. Filon, François, Stances à Monsieur d'Escorbiac sur ses œuvres Chrestiennes. [6 strophes de 6 alexandrins], *J'ay cent fois visité un lieu délicieux*, F. Filon Advocat en la Cour du Seneschal d'Armagnac établie à Lectoure, p. 11-12

- s'ensuivent la cote de l'exemplaire consulté et l'identifiant pérenne¹ de l'objet numérique, si cet exemplaire a été numérisé par la Bibliothèque nationale de France.

1 L'identifiant pérenne du document numérique est donné sous la forme ark :/12148/[chaîne de caractères] où ARK désigne le système d'identification (*Archival resource key*), 12148 l'autorité nommante au sein de ce système (en l'occurrence, la Bibliothèque nationale

QUELQUES ABRÉVIATIONS LATINES
RENCONTRÉES DANS CE RÉPERTOIRE

- A. D. ou Ad D. (*ad dominum*) au sieur, à Monsieur
I. V. D. (*juris utriusque doctor*) docteur en l'un et l'autre droits (canon et civil)
S. P. D. (*Salutem Plurimam Dicit*) salut, salutations

de France), et la chaîne de caractères le nom unique de l'objet numérique au sein de cet établissement. – Pour retrouver le document dans Gallica, la bibliothèque numérique de la BnF, il suffit de faire précéder l'identifiant pérenne par <https://gallica.bnf.fr/> – Voir Emmanuelle Bermès, *Des identifiants pérennes pour les ressources numériques, L'expérience de la BnF*, Bibliothèque nationale de France [en ligne, consulté le 14/11/2021 : <http://bibnum.bnf.fr/identifiants/identifiants-200605.pdf>]